

Le Monde 14/6
p. 9

François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit réclament ensemble une Constitution européenne

Le président de l'UDF et le député européen Vert plaident pour une Europe des citoyens

François Bayrou, président de l'UDF, et Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts aux élections européennes de 1999, devaient lancer,

mardi 13 juin, à Strasbourg, un appel « pour que l'Europe devienne une démocratie ». Ils réclament l'adoption d'une Constitution européenne

et l'élection d'un président de l'Union. Par cette initiative « transpartisane », ils veulent sortir l'Europe politique de l'impasse.

QUEL AIGUILLON serait assez piquant pour faire progresser l'Europe des institutions, alors que la présidence française de l'Union débute le 1^{er} juillet ? Voilà plusieurs mois que deux têtes de liste des élections européennes de juin 1999, François Bayrou pour l'UDF et Daniel Cohn-Bendit pour les Verts, y réfléchissent ensemble. Ils ne sont pas du même bord ? Une initiative commune n'en aura que plus de poids, ont pensé le président de l'UDF et l'ancien leader de mai 68. Mardi 13 juin, les deux députés européens devaient lancer officiellement leur « appel de Strasbourg » (lire ci-dessous).

Ce n'est pas seulement un « pacs » spectaculaire, mais bien une convergence d'idées, veulent-ils convaincre. L'un et l'autre plaident déjà, pendant la campagne du printemps 1999, pour une Constitution européenne. « L'Europe des traités illisibles doit céder la place à l'Europe de la Constitution, lisible par tous les citoyens européens », soutient leur appel, qui défend aussi l'élection d'un président de l'Union au suffrage uni-

versel. MM. Bayrou et Cohn-Bendit pressent les gouvernements européens d'engager, lors du sommet de Nice, en décembre, un processus qui puisse conduire à ratifier une Constitution en 2003. Elle aura un « cœur », la charte des droits fondamentaux. Ils se chargent de lui trouver des bras en créant des groupes de parlementaires « de tous horizons politiques » pour soutenir leurs idées, et d'organiser des « états généraux de l'Union fédérale en Europe ».

« PÔLE TRANSPARTISAN »

Ils expliquent sans embarras leur convergence de vues. « Devant l'absence de perspectives » de la conférence intergouvernementale (CIG), leurs discussions se sont engagées, dès le début de l'année, au sein de l'intergroupe sur la Constitution européenne, créé à l'initiative du président de l'UDF. Elles se sont poursuivies pendant quelques mois, au vu et au su des députés européens des deux familles politiques. « Si Bayrou avait fait quelque chose tout seul, son initiative aurait laissé froid

Jospin et juste embêté Chirac. Si ce n'était venu que de moi, l'inverse se serait produit. Ensemble, on peut peut-être créer un pôle européen transpartisan », explique le député Vert européen.

L'initiative, le 12 mai, du ministre Vert allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, en faveur de l'Europe fédérale, a bousculé le jeu européen. Les deux députés l'ont approuvée. Tout comme ils déplorent la réponse d'Hubert Védrine à son homologue allemand dans *Le Monde* (daté 11-12 juin). « C'est exactement ce que je critique : il n'a aucune vision, sinon des réformettes timides, de la façon dont l'Europe doit se renforcer avant l'élargissement », lâche M. Cohn-Bendit. « L'Europe ne pourra pas rester l'affaire des seuls gouvernements, sauf à échouer », plaide M. Bayrou.

Cette union affichée n'empêche pas les désaccords, notamment sur l'Europe sociale. « Ce n'est pas gênant puisque l'on parle de faire une Constitution. Après, c'est le rapport de forces politique qui donne du contenu », souligne M. Cohn-Ben-

dit. Les deux signataires s'accordent en revanche pour réfuter toute accusation de manœuvre politicienne dans leur démarche. Ainsi, ils jurent que le rapprochement de leurs positions sur l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire français est purement fortuit. « C'est le quinquennat qui relance le débat sur la proportionnelle », précise le président de l'UDF.

Reste à savoir si cette initiative sera du goût de tous les élus Verts européens, qui se réunissent, mardi matin, en présence de leurs deux ministres, Dominique Voynet et Guy Hascoët. « C'est une réunion qui était prévue depuis longtemps, pour examiner les dossiers que nos ministres présenteront pendant la présidence française », explique le député Vert Alain Lipietz. L'initiative de « Dany » n'est « ni un projet général des Verts ni une trahison », explique-t-il. D'ailleurs, ce dernier n'a, comme il le dit lui-même, « demandé à personne la permission ».

Béatrice Gurrey

« Cet acteur nouveau, c'est le citoyen européen »

Voici le texte de l'appel de François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit « Pour que l'Europe devienne une démocratie », lancé, mardi 13 juin, à Strasbourg, par les deux députés européens :



VERBATIM

« Nous ne pouvons pas laisser l'Europe où elle en est. L'Europe est la seule réponse possible aux problèmes de notre avenir (...) L'Europe est dirigée par des initiés. A la Commission, au Conseil, au sein du Parlement européen, ceux qui préparent les décisions ont assimilé les codes et les règles byzantines de six traités successifs, dont chacun rassemble des amendements au précédent ; mais la délibération européenne est ainsi enfermée dans un secret totalement opaque. Les médias eux-mêmes s'y perdent. Quant aux citoyens, ils en sont totalement exclus. Ils ressentent les décisions européennes comme des oukases sur lesquels ils n'ont aucune prise, surtout lorsqu'il s'agit de leur vie quotidienne. Du projet européen, pas un mot. De la responsabilité des dirigeants européens devant le peuple, pas l'ombre. De la participation des peuples aux débats qui concernent l'avenir de l'Europe, pas question. (...)

» Signataires de cet appel partisan, nous appelons les autorités européennes et nationales et, particulièrement, le gouvernement français, à dépasser les discussions intergouvernementales et à créer la démocratie au sein de l'Union européenne. La prochaine conférence intergouvernementale doit être consacrée à cet immense enjeu. (...) Les seules relations diplomatiques entre Etats ne peuvent pas faire naître cette volonté. Pour arracher l'Europe à l'enlisement, il faut l'intervention d'un nouvel acteur. Cet acteur nouveau, c'est le citoyen européen. Le citoyen européen reconnu dans ses droits souverains obligera les dirigeants européens à synthétiser un projet, à le défendre de manière pédagogique devant les opinions publiques, à le faire reconnaître sur la scène du monde. (...)

» A toute démocratie, il faut une Constitution. (...) Cette Constitution aura un cœur, la charte des droits fondamentaux des citoyens européens et des personnes résidant en Europe. Elle aura une ossature, les règles qui permettront au citoyen de comprendre la prise de décision européenne et d'y participer en précisant les liens qui unissent chacune des institutions : Commission proposant et exécutant au nom de l'intérêt général européen ; Conseil représentant les

Etats et rendant transparente leur délibération ; Parlement représentant les peuples ; Cour de justice défendant le droit des citoyens, des collectivités locales et des Etats. La Constitution permettra ainsi, à la fois, l'information, la participation et le contrôle.

» La Constitution fixera, à l'intention des citoyens, les compétences de chacun. Elle distinguera les compétences exclusives de l'Union - par exemple la politique monétaire ou la prévention des conflits, l'intervention commune sur un théâtre étranger ou la politique agricole commune -, les compétences de coordination - par exemple l'harmonisation fiscale et, à plus long terme, sociale, la politique étrangère, la solidarité Nord-Sud ou Ouest-Est - et les compétences partagées - justice, environnement, identités culturelles. (...)

» La démocratie, c'est d'abord la responsabilité personnelle des dirigeants devant les peuples. (...) Les signataires de cet appel demandent qu'il soit clairement répondu à l'attente des peuples d'Europe, leur permettant d'identifier les dirigeants de l'Union, de connaître leurs prérogatives, d'être informés de leur action. Les citoyens européens doivent se voir reconnaître (...) le droit élémentaire de choisir leurs dirigeants. (...) Les signataires de ce texte se prononcent donc pour l'élection d'un président de l'Union au suffrage universel. (...) Plusieurs solutions sont possibles pour l'organisation de son élection : soit, un jour, une élection directe ; soit une élection dans le cadre des élections européennes, le leader désigné de la famille arrivée en tête devenant président de l'Union ; soit, dans un premier temps, une élection par un "Congrès européen", rassemblant à parité parlementaires européens et délégation des parlements nationaux. (...)

Nous appelons donc les gouvernements européens et, en particulier, le gouvernement français à lancer ce processus constitutionnel lors du sommet de Nice, en décembre 2000, dans le but d'adopter une Constitution pour l'Europe, qui puisse être ratifiée en 2003. Les institutions communautaires (Commission et Parlement) doivent être parties prenantes de ce processus constituant. De leur côté, les signataires de cet appel s'engagent, au niveau européen, à faire naître, dans chaque Assemblée, comme cela a été fait au Parlement européen, une association parlementaire pour l'Europe démocratique et la Constitution européenne. (...) Ils s'engagent à organiser, dans tous les pays européens, les "Etats généraux de l'Union fédérale de l'Europe". »

Le texte intégral de cet appel peut être lu sur <http://www.lemonde.fr>